

Ecrit par le 2 juillet 2026

Changement des jours de collecte des déchets pour 5 communes du Grand Avignon



L'entreprise **Nicollin** a repris le 1^{er} novembre dernier la prestation de collecte des déchets dans six communes du **Grand Avignon**, pour les six prochaines années. Dès ce lundi 2 décembre, les jours de ramassages vont changer pour les communes de Vedène, Le Pontet, Sauveterre, Jonquerettes et Velleron.

Le ramassage des déchets à Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron, est effectué par l'entreprise Nicollin qui a repris cette prestation suite à la défaillance de l'entreprise Eco-déchets. Cette dernière effectuait certaines collectes l'après-midi, mais le ramassage étant plus avantageux tôt dans la matinée pour éviter la circulation aux heures de pointe ou pour ne pas laisser les conteneurs remplis trop longtemps sur l'espace public, le programme de collecte va être réorganisé à partir de ce lundi 2 décembre pour certaines communes du Grand Avignon.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Les communes de Jonquerettes, Le Pontet, Sauveterre, Vedène et Velleron sont concernés par ces changements. Le programme de ramassage pour la commune de Saint-Saturnin-lès-Avignon, lui, reste inchangé. Si les fréquences des tournées restent les mêmes, les jours de collecte, eux, vont être modifiés. Afin d'éviter les confusions, les habitants concernés ont reçu un flyer et un calendrier de collecte dans leur boîte aux lettres.

Les changements à compter du 2 décembre

La collecte des ordures ménagères :

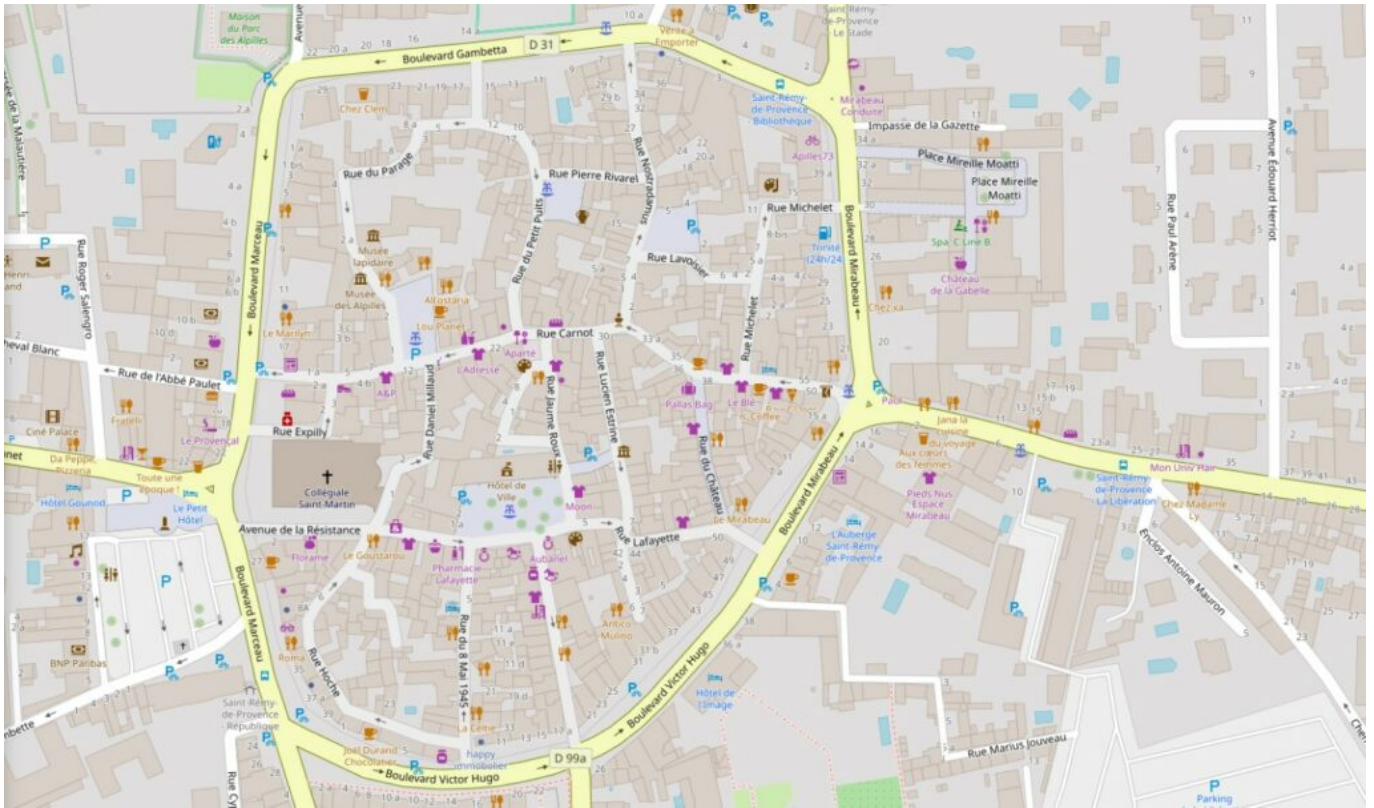
- Le **mardi matin** pour Jonquerettes.
- Le **vendredi matin** pour Velleron.
- Le **mercredi matin** pour le secteur 1 de Vedène, le **mardi matin** pour le secteur 2, et le **lundi matin** pour les secteurs 3, 4 et 5.
- Le **lundi matin** pour les secteurs 1, 2, 3 et 7 du Pontet, et le **mardi matin** pour les secteurs 4, 5 et 6.
- Le **mercredi matin** pour Sauveterre.

La collecte du tri :

- Le **mercredi matin** pour Jonquerettes.
- Le **vendredi matin** pour Velleron.
- Le **jeudi matin** pour Vedène.
- Le **mercredi matin** pour les secteurs 1, 2 et 3 du Pontet, et le **vendredi matin** pour les secteurs 4, 5, 6 et 7.
- Le **jeudi matin** pour Sauveterre.

Saint-Rémy-de-Provence, pose de nouveaux conteneurs enterrés

Ecrit par le 2 juillet 2026



Les travaux préparatoires à l'implantation des colonnes enterrées destinées à la collecte des déchets, sur le Cours et en centre-ville de [Saint-Rémy-de-Provence](#), ont débuté mi-novembre 2024.

Un premier programme de travaux, couvrant environ la moitié des points de collecte, sera achevé d'ici la fin de l'année. Une deuxième phase de travaux est prévue pour le premier trimestre de 2025, pour une mise en service en avril 2025.

Ces prochaines semaines,

la société Eiffage, pour le compte de la commune et sous la supervision du service déchet de la Communauté de communes Vallée des Baux - Alpilles (CCVBA), va commencer à creuser les fosses et réaliser les aménagements nécessaires en vue de l'installation des colonnes à déchets enterrés.

Ces conteneurs remplaceront

les bacs collectifs noirs et les sacs jaunes actuellement utilisés dans le centre-ville pour la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables, ainsi que les colonnes dédiées au verre et au papier. Ce nouveau dispositif permettra de réduire l'encombrement sur l'espace public et de gagner en salubrité, tout en proposant davantage de points de collecte pour le tri sélectif.

Une cinquantaine de conteneurs enterrés

Les nouveaux points de collecte disposeront d'une colonne pour les ordures ménagères, une autre pour

Ecrit par le 2 juillet 2026

les emballages, et certains secteurs seront dotés d'un conteneur supplémentaire pour le papier et d'un autre, insonorisé, pour le verre.

La CCVBA, en charge de la collecte et du traitement des déchets,

a établi le plan d'implantation des conteneurs enterrés. Les emplacements choisis tiennent compte de contraintes liées aux réseaux souterrains (câbles électriques, canalisations, racines des platanes...) et aux voies de circulation, mais aussi de l'accès du camion de collecte des déchets et de la longueur de la grue pour le vidage des colonnes enterrées. Ces installations nécessiteront par endroits la suppression de quelques places de stationnement.

La collecte du carton inchangée

Pour des raisons techniques, les colonnes aériennes déjà installées pour la collecte du carton seront maintenues ou déplacées selon les secteurs ; 2 autres points de collecte seront ajoutés.

Renseignements Info déchet 04 84 51 06 20

MMH